

Délibération 2022-147

Désignation des délégués au SCOT
(Schéma de Cohérence Territorial)

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-deux décembre à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire, régulièrement convoqués se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la Salle des fêtes de Magnanac à Villemur-sur-Tarn, sous la présidence de M. Jean-Marc DUMOULIN, Président, sur convocation qui leur a été adressée, conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 14 décembre 2022.

Participants

Présents

Bessières	M. BERINGUIER Bernard, M. DARENGOSSE Ludovic, Mme LAVAL Carole, M. MAUREL Cédric, Mme MONCERET Mylène
Bondigoux	
Buzet sur Tarn	M. BONNASSIES Patrick, M. DEMETZ Gilbert, Mme GUERRERO Katia, M. JOVIADO Gilles
La Magdelaine sur Tarn	Mme GAYRAUD Isabelle
Layrac sur Tarn	M. ASTRUC Thierry
Le Born	M. SABATIER Robert
Mirepoix sur Tarn	Mme BLANCHARD ESSNER Sonia, M. RICHARD Jean-Louis
Villematier	M. JILIBERT Jean-Michel
Villemur sur Tarn	M. BRAGAGNOLO Patrice, Mme DELTORT Florence, M. DUMOULIN Jean-Marc, Mme FOLLEROT Danielle, M. MICHELOT Jean-Michel, M. REGIS Daniel

Conseillers ayant donné pouvoir

M. HAMDANI Aïli a donné pouvoir à M. MAUREL Cédric
Mme RIVIERE Christel a donné pouvoir à Mme LAVAL Carole
Mme CHARLES Ghislaine a donné pouvoir à M. JOVIADO Gilles
Mme SAUNIER Karine a donné pouvoir à M. JILIBERT Jean-Michel
M. CHEVALLIER Georges a donné pouvoir à M. REGIS Daniel
Mme DUQUENOY Aurore a donné pouvoir à M. DUMOULIN Jean-Marc
M. SANTOUL Michel a donné pouvoir à M. BERINGUIER Bernard
Mme PREGNO Agnès a donné pouvoir à Mme FOLLEROT Danielle
M. ANTONY Maxime a donné pouvoir à Mme GAYRAUD Isabelle

Conseiller absent

M. ROUX Didier

Secrétaire de séance

Mme FOLLEROT Danielle

Membres en exercice - 31 | Membres présents -21 | Pouvoirs -09 | Membre absent - 01

Exposé

Le SCoT est un document d'urbanisme français qui détermine, à l'échelle de plusieurs communes ou groupements de communes, un projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles, notamment en matière d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement et de paysage.

La Communauté de Communes Val'Aïgo y est représentée par 5 délégués titulaires et 5 délégués suppléants.

Titulaires

Sonia BLANCHARD ESSNER
Jean-Marc DUMOULIN
Isabelle GAYRAUD
Gilles JOVIADO
Cédric MAUREL

Suppléants

Thierry ASTRUC
Patrick BONNASSIES
Aurore DUQUENOY
Mylène MONCERET
Robert SABATIER

Suite à l'élection de M. Ludovic DARENGOSSE, 1^{er} Vice-Président, il est nécessaire de réélire des représentants au sein du SCOT et sont candidats :

Titulaires

Isabelle GAYRAUD
Mylène MONCERET
Sonia BLANCHARD ESSNER
Jean-Marc DUMOULIN
Cédric MAUREL
Gilles JOVIADO
Robert SABATIER

Suppléants

Thierry ASTRUC
Patrick BONNASSIES
Aurore DUQUENOY
Gilbert DEMETZ
Bernard BERINGUIER

M. le Président propose à l'assemblée de procéder au vote par scrutin secret.

Deux assesseurs sont désignés :

- M. Daniel REGIS
- Mme Katia GUERRERO

Après dépouillement effectué par les assesseurs, les résultats du scrutin sont les suivants :

Nombre de Conseillers en Exercice	31
Nombre de Conseillers présents	21
Nombre de Conseillers absents	1
Nombre de pouvoirs	09
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	30
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	01
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]	29
f. Majorité absolue	16

Résultats :

Titulaires	Nombre	Suppléants	Nombre
Isabelle GAYRAUD	12	Thierry ASTRUC	29
Mylène MONCERET	25	Patrick BONNASSIES	29
Sonia BLANCHARD ESSNER	24	Aurore DUQUENOY	29
Jean-Marc DUMOULIN	26	Gilbert DEMETZ	29
Cédric MAUREL	08	Bernard BERINGUIER	29
Gilles JOVIADO	25		
Robert SABATIER	20		
NULS		1	
BLANCS		0	

Décision

Le Conseil, après discussion, le quorum étant vérifié, à l'unanimité :

- **Sont élus** Mme Mylène MONCERET, Mme Sonia BLANCHARD ESSNER, M. Jean-Marc DUMOULIN, M. Gilles JOVIADO, M. Robert SABATIER **délégués titulaires du SCOT.**
- **Sont élus** M. Thierry ASTRUC, M. Patrick BONNASSIES, Mme Aurore DUQUENOY, M. Gilbert DEMETZ, M. Bernard BERINGUIER **délégués suppléants du SCOT.**
- **Mandate** M. le Président pour l'accomplissement de toutes les formalités administratives et contractuelles afférentes à la bonne exécution de cette décision.
- **Précise** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré à Salle des fêtes de Magnanac à Villemur-sur-Tarn

Le Secrétaire de Séance,

Mme FOLLEROT Danielle

Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été effectuées,
Le



10 JAN. 2023



Pour extrait conforme,
Le Président,

Jean-Marc DUMOULIN

